

Nombre de membres

En exercice : 8

Présents : 6

Pouvoirs : 1

Votants : 7

684

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MAI 2023**

Date de convocation : 5 mai 2023

**PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe,
TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale**

Absent (s) excusé (s) : MARC- MARTIN Nicole

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoirs : Mme MARC-MARTIN donne pouvoir à Mme FICHTEN M. Pierre

Secrétaire de séance : FICHTEN M. Pierre

412- DPU C 248 668 ET 699 LE BOURG EST

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 24 avril 2023 concernant la vente des parcelles cadastrées section C n° 248 668 et 699, sises Le Bourg Est appartenant à monsieur MARQUET Robert.

Il s'agit d'un bien d'une surface de respectivement 11a 46ca, 02a 40ca et 40ca avec une maison.

Le prix de la vente est de 35 000 €, frais d'acte en sus.

Considérant que la commune de MEHERS n'a pas de projet sur ces parcelles, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section C n° 248 668 et 699 d'une surface de respectivement 11a 46ca, 02a 40ca et 40ca avec une maison, sises Le Bourg Est appartenant à monsieur MARQUET Robert au prix de 35 000 €, frais d'acte en sus.

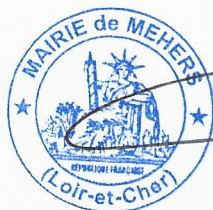
Votes : 7 pour

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 16 mai 2023

Certifié exécutoire le 16 mai 2023



[Handwritten signature]